

Agence régionale de santé (ARS) HAUTS DE FRANCE
Délégation départementale – PAS-DE-CALAIS
Téléphone : 0321603006
Courriel : ars-hdf-sse62@ars.sante.fr

Affaire Suivie par : Nathalie PORCARO
Référence : Alerte n°64095
Date d'émission: 15/09/2025

**Contrôle sanitaire de la qualité de l'eau
EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE
ADDUCTION D'EAU POTABLE**
Prévu par le code de la santé publique

ALERTE SUR LA QUALITE DE L'EAU

IDENTIFICATION DU PRELEVEMENT

Commune : AVESNES-LE-COMTE
Localisation : R.M - R.M évier sanitaires mairie
Point de surveillance : 062000001694
Installation : AVESNES LE COMTE (UDI 062000483)
Date et heure de prélèvement : 04/09/2025 à 09:25
Motif de prélèvement : CONTROLE SANITAIRE PLANIFIE
Id prélèvement ou reflab : LSE2509-34656

Recommandations / Observations de l'ARS :

Le résultat du prélèvement, référencé ci-dessus, fait apparaître un dépassement de la limite de qualité, fixée pour les pesticides par substance individuelle à 0,1 µg/L, selon l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine.

A ce titre, il vous appartient :

- d'en informer la population ;
- de mettre en place les mesures nécessaires pour rétablir la qualité de l'eau produite et distribuée.

RESULTATS D'ANALYSES

Physico-chimie - Non-conformité aux limites de qualité

Paramètre	Résultat	Unité	Norme mini	Norme maxi	Résultats définitifs
FLUOPYRAM	1.084	µg/L		0.1	Oui

POUR INFORMATION :